

## Bilan de deux années de mise en œuvre

Notre contrat de bassin est maintenant bien ancré dans sa phase de réalisation.

L'année 2014 va être une année riche en exécutions de travaux, notamment par les maîtres d'ouvrages que sont le SITIV et le SITNA :

- programme pluriannuel d'entretien de végétation
- restauration physique de cours d'eau
- aménagements d'ouvrages

Malgré une conjoncture difficile et, il ne faut pas oublier de le rappeler, « les caprices de la nature » avec les inondations de mai 2013, les objectifs du contrat n'ont pas changé et s'adapteront au contexte.

Le SAGE, en cours d'élaboration, a finalisé l'étude volumes prélevables en adoptant en CLE le principe de répartition de ces volumes sur notre bassin.

Ces différentes actions, menées en concertation avec les principaux intéressés que sont les usagers, vont venir au fil des années s'ajouter et conforter tous les efforts faits au sein de notre territoire pour renforcer son image politique, économique et sociale.

Didier REDOUTET  
Le Président du Comité de rivière

## Entretien de la ripisylve

On désigne par « ripisylve » les arbres riverains d'un cours d'eau. L'intérêt d'une ripisylve dynamique n'est plus à démontrer: stabilisation des berges, biodiversité, paysage, abris pour la faune, rôle épuratoire de l'eau...

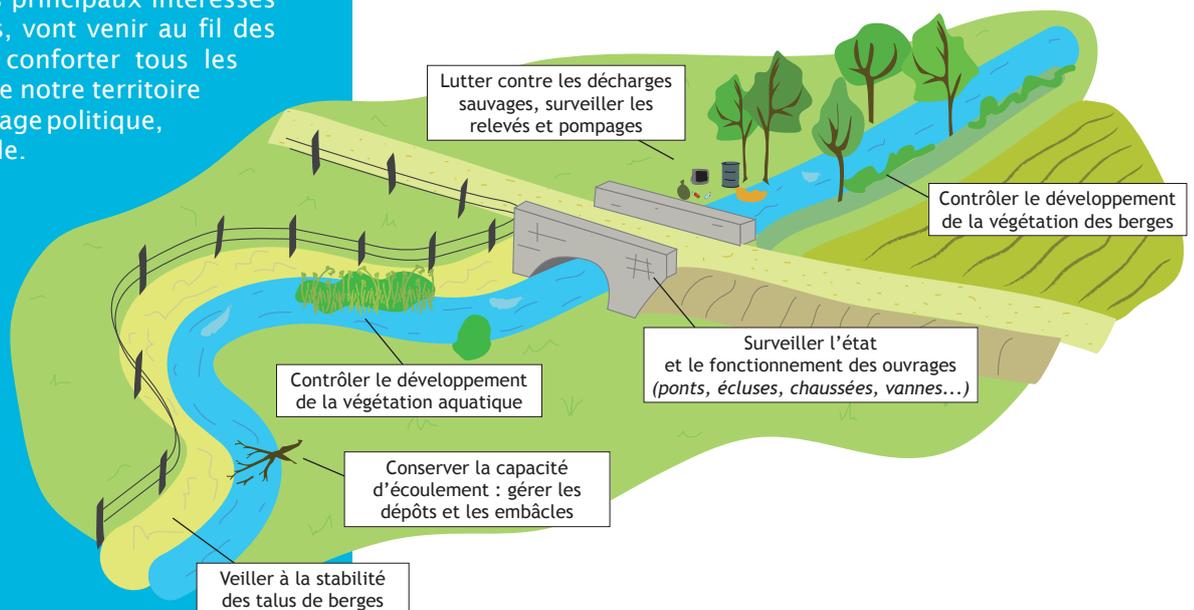
Des actions d'entretien légères sont indispensables tous les 5 ans au maintien de l'équilibre de la végétation.

Le SITIV et le SITNA ont rédigé un programme d'interventions sur 5 ans, approuvé par la Préfecture qui vise l'entretien de l'ensemble des linéaires.

Les premiers chantiers ont d'ores et déjà commencé pour le SITIV (Venelle, Igonn supérieur) et débuteront dès le premier semestre 2014 pour le SITNA.

**COÛT ESTIMATIF** : 349 000 € HT pour les 5 années et pour les 2 syndicats

**MAÎTRISE D'OUVRAGE** : Syndicat Intercommunal de la Tille, de l'Igonn et de la Venelle (SITIV) ; Syndicat Intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison (SITNA).



Réalisé par :

Avec le concours de :

## Continuité piscicole et sédimentaire : aménagement des ouvrages hydrauliques

10 ouvrages hydrauliques sont étudiés dans un but d'aménagement en faveur de la circulation piscicole et sédimentaire. Globalement sur la Tille - comme sur beaucoup de bassins versants - ces ouvrages ne sont pour la plupart plus utilisés et peu de personnes savent encore les entretenir et les manœuvrer. Leur présence et leur mauvaise exploitation est par contre à l'origine des perturbations du fonctionnement des cours d'eau. C'est pourquoi il est nécessaire de les aménager afin de supprimer les problèmes de transits sédimentaires et piscicoles qu'ils créent.

Le SITIV (*Syndicat Intercommunal de la Tille, l'Ignon et la Venelle*) a lancé sa première étude en 2011, les premiers travaux verront le jour en 2014 :

- **Ouvrages du Martinet et « Sous le Fays » à Pellerey-sur-l'Ignon (Ignon)** : le projet consiste à supprimer totalement les ouvrages et retenues. Les travaux seront réalisés progressivement sur 2 à 3 années à partir de 2014.
- **Ouvrage de l'Hôpital à Is-sur-Tille (Ignon)** : Le projet consiste en une automatisation des vannes permettant de respecter le débit réservé, en la création d'une rivière de contournement pour les poissons ainsi que la réalisation de travaux d'accompagnement sur le Bief des Courtines.
- **Ouvrage de la Bannière à Is-sur-Tille (Ignon)** : le projet consiste à créer une rivière de contournement pour les poissons.

Le SITIV vient de lancer sa seconde étude concernant les ouvrages de Selongey (ancien moulin sur la Venelle) et la Forge de Til-Chatel (Tille).

Le SITNA (*Syndicat Intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison*) a démarré son étude en 2012. Les grandes orientations d'aménagement ont été validées en 2013, l'étude doit désormais préciser les projets, leurs impacts ainsi que les mesures d'accompagnement à réaliser :

- **Ouvrage d'Arc-sur-Tille (Tille)** : le projet consiste à équiper cette microcentrale d'une passe à poisson.
- **Ouvrage de Remilly-sur-Tille (Tille)** : le projet consiste à automatiser les vannes ainsi qu'à dimensionner une passe à poissons.
- **Ouvrage de Couternon (Norge)** : l'ouvrage sera modernisé, automatisé et équipé d'une passe à poissons.
- **Ouvrage de Chevigny-Saint-Sauveur (Norge)** : l'ouvrage sera supprimé et les cours d'eau la Goulotte et la Rivière Neuve seront restaurés en conséquence.

Suite à la définition de ces projets, les propriétaires devront statuer sur la réalisation des travaux (à partir de 2015) qui pourraient être portés par le SITNA.



### A retenir

- 3 ouvrages sont classés comme prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement : Arc-sur-Tille, le Martinet à Pellerey-sur-l'Ignon et les Forges de Til-Chatel. Ces ouvrages doivent être aménagés avant fin 2015
- L'Ignon d'Is-sur-Tille à la confluence avec la Tille ainsi que la Norge amont sont classés en liste 2 : ce classement implique la réalisation d'aménagement au titre de la continuité avant juillet 2018.
- Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, le débit réservé (débit attribué au cours d'eau en tout temps, y compris étiage) est au minimum égal au 1/10<sup>ème</sup> du débit moyen.

**MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ÉTUDES** : SITIV et SITNA

**COÛT DES ÉTUDES** : 172 138 € TTC

**FINANCEMENT** : Agence de l'Eau RMC, Région Bourgogne, Conseil Général de Côte d'Or, ADEME.

### Le Martinet à Pellerey-sur-l'Ignon

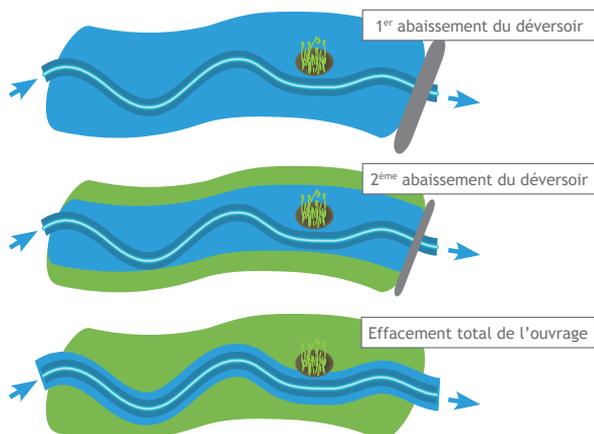
Cette ancienne forge occasionne la présence d'un étang en place du cours d'eau ainsi qu'une chute d'eau supérieure à 1 mètre. Le propriétaire privé a particulièrement été sensibilisé et a donc opté pour la suppression définitive du seuil et de la retenue d'eau. Une convention a été signée avec le SITIV permettant la réalisation de ces travaux ; l'effacement du seuil sera réalisé progressivement en 2 à 3 années d'intervention afin de limiter au maximum le départ de vases accumulées dans l'étang, qui risqueraient de colmater le cours d'eau en aval et de combler les frayères. Les travaux sont programmés à partir de mai 2014.

Au fil du temps et des interventions, les berges vont se végétaliser et le cours d'eau va se reprofiler naturellement au fond de la vallée.

**MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX** : SITIV

**COÛT PRÉVISIONNEL** : 90 000 € HT

**FINANCEMENT PRÉVISIONNEL** : 85 % Agence de l'Eau RMC et Région Bourgogne



Pour en savoir plus : [www.eptb-saone-doubs.fr/tille](http://www.eptb-saone-doubs.fr/tille)

CONTACT

EPTB Saône & Doubs - Délégation d'Is-sur-Tille - 4 allée Jean Moulin - BP 16 - 211120 IS-SUR-TILLE  
03 80 75 17 20 - [audreyflores@eptb-saone-doubs.fr](mailto:audreyflores@eptb-saone-doubs.fr)